

7 Evolution de la part des emplois précaires au sein des emplois salariés entre 1990 et 1999 en points*

L'augmentation de la part des contrats précaires entre 1990 et 1999 varie selon les zones : les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence sont plus touchées que le littoral. Les zones qui ont connu les hausses les plus fortes sont celles qui abritent les parts de contrats précaires les plus élevées.

Lecture : dans la zone d'emploi de Gap (22), la part des emplois précaires sur l'ensemble de la population salariée est passée de 12,1 % à 20,7 % entre 1990 et 1999, soit une augmentation de 8,6 points.

Part des salariés ayant un contrat dit précaire (CCD, intérim, emploi aidé, apprentissage et stage) au sein de l'ensemble de la population salariée pour les recensements de 1990 et 1999.

*Moyenne régionale
1999-1990 : + 5,6 points
(1990 : 10,8% ; 1999 : 16,4%)*

